

47	26/05/2014	BE 0423.898.710	12	EUR
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.

14139.00231

CONSO 1.1

					EUR
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.

CONSO 1.

### COMPTES CONSOLIDES EN MILLIERS D'EUROS

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE OU DU CONSORTIUM <sup>(1)(\*)</sup>: SOLVAC .....

Forme juridique : Société Anonyme .....

Adresse : Rue de Ransbeek ..... N° : 310 Bte : .....

Code postal : 1120 Commune : NEDER-OVER-HEEMBEEK .....

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de commerce de : Bruxelles .....

Adresse Internet <sup>(\*\*)</sup>: http://www. ....

Numéro d'entreprise

0423.898.710

COMPTES CONSOLIDES communiqués à l'assemblée générale du 13/05/2014

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Exercice précédent du 01/01/2012 au 31/12/2012

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : oui / non<sup>(1)</sup>

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) des ADMINISTRATEURS ou GERANTS de l'entreprise consolidante et des REVISEURS D'ENTREPRISES ayant contrôlé les comptes consolidés

Voir comptes annuels SOLVAC SA .....

(éventuellement suite aux pages CONSO 1bis, 1ter )

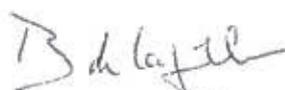
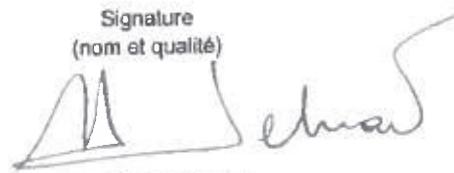
Sont joints aux présents comptes consolidés: - le rapport de gestion consolidé  
- le rapport de contrôle des comptes consolidés

CAS OU LES COMPTES CONSOLIDES D'UNE SOCIETE DE DROIT ETRANGER SONT DEPOSES PAR UNE FILIALE BELGE

Dénomination de la filiale belge déposante (article 113, § 2, 4<sup>a</sup> du Code des sociétés)

Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante

Nombre total de pages déposées : 12 ..... Numéro des pages du document normalisé non déposées parce que sans objet : .....

Signature  
(nom et qualité)

Bernard de Laguche  
Administrateur déléguéSignature  
(nom et qualité)

Jean-Pierre Delwart  
Président

---

(<sup>i</sup>) Biffer ce qui ne convient pas.

(<sup>ii</sup>) En cas de consortium, remplir l'annexe IV page CONSO 9.

(<sup>iii</sup>) Mention facultative.

# États financiers consolidés

Solvac Groupe

Les états financiers qui suivent ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 25 février 2014. Ils ont été établis conformément aux méthodes comptables IFRS décrites dans les pages qui suivent. L'information relative aux parties liées requise par l'IAS 24 se trouve dans le chapitre relatif à la « Corporate Governance ».

## Compte de résultats consolidé

MILLIONS EUR	NOTES	2012	2013
Résultat de la participation mise en équivalence	(1)	173	83
Charges opérationnelles		-1	-1
Plus value s/réalisation de titres		0	0
Charges intérêts	(2)	-5	-5
<b>Résultat net</b>		<b>168</b>	<b>78</b>
<b>Résultat net par action (EUR) de base et dilué</b>	(3)	<b>11,0</b>	<b>5,1</b>

## État consolidé du résultat global

MILLIONS EUR	NOTES	2012	2013
<b>Résultat net</b>		<b>168</b>	<b>78</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
<b>Éléments recyclables</b>			
Hyperinflation			9
Profits et pertes relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente		4	-7
Profits et pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie		3	-3
Écarts de conversion liés à des activités à l'étranger		-37	-97
<b>Éléments non-recyclables</b>			
Réévaluation du passif net au titre de plans de retraite à prestations définies		-127	33
<b>Charges d'impôts relatives aux éléments recyclables et non-recyclables</b>			
Charges d'impôts relatives aux éléments recyclables et non-recyclables		14	-12
Autres éléments du résultat global après effets d'impôt liés		-143	-75
<b>Résultat global</b>	(4)	<b>25</b>	<b>2</b>

## Tableau consolidé des flux de trésorerie

MILLIONS EUR	NOTES	2012	2013
<b>Résultat net</b>		<b>168</b>	<b>78</b>
Charges Intérêts		5	5
Résultat de la participation mise en équivalence		-173	-83
Variation des impôts		2	1
Variation du fonds de roulement	(5)	-2	-3
Dividendes reçus de Solvay		79	85
<b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles</b>		<b>78</b>	<b>82</b>
Acquisition de titres Solvay		-2	0
Vente de titres Solvay		0	0
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement</b>		<b>-2</b>	<b>0</b>
Augmentation de capital		0	0
Acquisition d'actions propres		-1	0
Variation des emprunts	(6)	-1	-5
Intérêts payés		-5	-5
Dividendes payés	(7)	-69	-72
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>		<b>-76</b>	<b>-82</b>
<b>Variation nette de trésorerie</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Trésorerie à l'ouverture		0	0
Trésorerie à la clôture		0	1

Les notes suivent les états financiers.

## Bilan consolidé

MILLIONS EUR	NOTES	2012	2013
<b>ACTIF</b>			
<b>Immobilisation corporelles</b>			
Actifs non courants : participations mises en équivalence	(1)	2 230	2 516
Goodwill		342	342
Participations mises en équivalence hors goodwill		1 889	2 174
Actifs courants : créances court terme	(8)	31	34
Trésorerie et équivalents de trésorerie		0	1
<b>Total de l'actif</b>		<b>2 261</b>	<b>2 550</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Capitaux propres</b>	(9)	<b>2 096</b>	<b>2 389</b>
Capital		138	138
Réserves		1 958	2 251
Passifs non courants : dettes financières à long terme	(2)	110	110
<b>Passifs courants</b>		<b>55</b>	<b>52</b>
Dettes financières à court terme	(6)	46	41
Dettes fiscales		7	8
Autres passifs court terme		3	3
<b>Total du passif</b>		<b>2 261</b>	<b>2 550</b>

## État consolidé des variations des capitaux propres

MILLIONS EUR	CAPITAL SOCIAL	ACTIONS PROPRES	PRIMES D'ÉMISSION	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	EMPRUNT HYBRIDE	ÉCARTS DE CONVERSION, DE JUSTE VALEUR ET PLANS DE PENSION À PRESTATIONS DÉFINIES	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
<b>Valeur comptable au 31/12/2011 publié</b>	<b>138</b>	<b>-2</b>	<b>173</b>	<b>1 990</b>		<b>-156</b>	<b>2 143</b>
IAS19 révisé				-6			-6
<b>Valeur comptable au 31/12/2011</b>	<b>138</b>	<b>-2</b>	<b>173</b>	<b>1 984</b>		<b>-156</b>	<b>2 137</b>
Résultat global				168		-143	25
Dividendes				-69			-69
Acquisition/ vente d'actions propres		-1					-1
Variations de périmètre et autres		3		1			4
<b>Valeur comptable au 31/12/2012</b>	<b>138</b>	<b>0</b>	<b>173</b>	<b>2 084</b>		<b>-299</b>	<b>2 096</b>
Résultat global				78		-75	2
Dividendes				-72			-72
Emprunt hybride					367		367
Acquisition/ vente d'actions propres							0
Variations de périmètre et autres				-4			-4
<b>Valeur comptable au 30/12/2013</b>	<b>138</b>	<b>0</b>	<b>173</b>	<b>2 085</b>	<b>367</b>	<b>-374</b>	<b>2 389</b>

Référence est faite à la proposition d'affectation bénéficiaire en page 10 du rapport de gestion.

# Annexe aux états financiers consolidés

## Méthodes comptables IFRS

Les principales méthodes comptables adoptées dans la préparation des états financiers consolidés sont les suivantes :

### 1. Référentiel comptable

Solvac (la « Société ») est une société anonyme de droit belge cotée sur Euronext Bruxelles dont la principale activité est la détention de 31 % de Solvay.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

#### IFRS TEL QU'ADOPTÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE

##### Normes et Interprétations applicable pour la période annuelle ouverte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013

- IFRS 13 *Evaluation de la juste valeur* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013)
- Améliorations aux IFRS (2009-2011) (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013)
- Amendements à IFRS 1 *Première adoption des IFRS – Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les premiers adoptants* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013)
- Amendements à IFRS 1 *Première adoption des IFRS – Emprunts publics* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013)
- Amendements à IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir – Compensation d'actifs et de passifs financiers* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013)
- Amendements à IAS 1 *Présentation des états financiers – Présentation des autres éléments du résultat global* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012)
- Amendements à IAS 12 *Impôts sur le résultat – Impôt différé: Recouvrement des actifs sous-jacents* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013)
- Amendements à IAS 19 *Avantages du personnel* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013)

##### Normes et interprétations émises, mais pas encore applicable pour la période annuelle ouverte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014

- IFRS 9 *Instruments financiers et les amendements liés* (non encore adoptés au niveau européen)
- IFRS 10 *Etats financiers consolidés* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014)
- IFRS 11 *Partenariats* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014)
- IFRS 12 *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014)
- IFRS 14 *Comptes de report réglementaire* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016)
- IAS 27 *Etats financiers individuels* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014)
- IAS 28 *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014)
- Améliorations aux IFRS (2010-2012) (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Améliorations aux IFRS (2011-2013) (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 *Etats financiers consolidés et informations à fournir – Sociétés d'investissement* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014)
- Amendements à IAS 19 *Avantages au personnel – Cotisations des employés* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 32 *Instruments financiers : présentation – Compensation d'actifs et de passifs financiers* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014)
- Amendements à IAS 36 – *Dépréciation d'actifs – Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014)
- Amendements à IAS 39 – *Instruments financiers – Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014)
- IFRIC 21 – *Taxes prélevées par une autorité publique* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, mais non encore adoptés au niveau européen)

L'application des autres normes et interprétations nouvelles et amendées ne devrait pas avoir d'impact sur les états financiers consolidés de la société. Néanmoins, l'application future de ces dispositions par Solvay est détaillée dans son rapport annuel.

## 2. Consolidation

Le Conseil d'Administration estimant que Solvac exerce une influence notable sur Solvay, la participation dans Solvay S.A. a été intégrée dans les états financiers consolidés de Solvac par la méthode de mise en équivalence. Cette méthode prend en compte la part de Solvac S.A. dans les états financiers du Groupe Solvay, établis au 31 décembre de l'exercice, selon les méthodes comptables IFRS de Solvay (voir le rapport annuel de Solvay). Le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs éventuels identifiables d'une filiale à la date d'acquisition.

## 3. Information sectorielle

Étant donné la nature de holding de la société, il n'y a pas lieu de présenter d'information par secteur d'activité ou géographique. Ces données relatives à la participation dans Solvay sont disponibles dans les états financiers de cette dernière.

## 4. Dépréciation d'actifs

À chaque date de clôture, le Groupe revoit la valeur comptable des participations afin d'apprécier s'il existe un indice montrant qu'un actif a pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée, afin de déterminer l'étendue de l'éventuelle dépréciation.

## 5. Instruments financiers

La société n'est pas soumise à des risques significatifs sur ses instruments financiers dans la mesure où :

- Solvay est une entreprise associée mise en équivalence et ne constitue donc pas un actif financier couvert par la norme IFRS7 ;
- les autres actifs financiers (créance sur Solvay et trésorerie) représentent un montant non significatif sur lequel le risque de crédit est négligeable ;
- les dettes financières sont à taux fixe.

### *Emprunts bancaires*

Les emprunts et les découverts bancaires sont comptabilisés au montant net obtenu. Les charges financières, incluant les primes payables sur règlement ou remboursement, sont prises en charge sur la durée de mise à disposition.

### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les espèces et les dépôts à vue, les placements à court terme (moins de 3 mois) et des placements très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

## 6. Enregistrement des produits

Un produit est comptabilisé lorsqu'il est probable qu'il sera acquis et que l'on peut évaluer son montant de façon fiable. Les produits d'intérêts sont inscrits au compte de résultats prorata temporis, compte tenu du taux d'intérêt effectif du placement.

## 7. Estimations et jugements significatifs dans l'application des méthodes comptables

Au-delà des estimations et jugements significatifs effectués par Solvac dans l'application des méthodes comptables (voir le rapport annuel de Solvac), la principale estimation effectuée par le Conseil d'Administration au 31 décembre 2013 porte sur la valeur recouvrable de la participation dans Solvac.

Sur base d'éléments quantitatifs et qualitatifs, le Conseil d'Administration estime que celle-ci est supérieure à la valeur comptable de la participation de sorte qu'aucune dépréciation ne doit être actée à la clôture de l'exercice.

# Notes sur les états financiers consolidés

## (1) Participations mises en équivalence

Il s'agit de la participation de 31 % que Solvac détient dans Solvac S.A. (après déduction des actions propres détenues par Solvac).

La valeur de mise en équivalence de la participation se monte à 2 516 millions EUR (dont 342 de goodwill et 2 174 de valeur hors goodwill). Évaluée au cours de bourse du 31 décembre 2013, elle se monte à 2 939 millions EUR.

Les variations du goodwill sont les suivantes :

MILLIONS EUR	2012	2013
<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>341</b>	<b>342</b>
Vendues en cours d'année	0	0
Acquises en cours d'année	1	0
<b>Valeur au 31 décembre</b>	<b>342</b>	<b>342</b>

Les variations de la participation mise en équivalence hors goodwill sont les suivantes :

MILLIONS EUR	2012	2013
<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>1 930</b>	<b>1 889</b>
Vendues en cours d'année	0	0
Acquises en cours d'année	2	0
Résultat (*)	173	83
Distribution	-79	-85
Autres variations des capitaux propres	-137	287
<b>Valeur au 31 décembre</b>	<b>1 889</b>	<b>2 174</b>

\* En 2013, la quote-part de Solvac dans le résultat net du groupe Solvac, hors part des tiers, s'élève à 83 millions EUR (2012 : 173 millions EUR). En 2013, la quote-part de Solvac dans le résultat « Discontinued Operations » s'élève à 20 millions EUR (2012 : 13 millions EUR).

Les états financiers consolidés abrégés du groupe Solvac sont les suivants :

MILLIONS EUR	2012	2012	2013
		RETRAITÉ	
Total des actifs	18 328	18 330	18 433
Total des dettes	11 732	11 756	10 980
Chiffre d'affaires	12 435	10 910	10 367
Résultat Net quote-part du groupe	584	563	270

## (2) Dettes financières à long terme

Les dettes à plus d'un an sont stables et s'élève à 110 millions EUR (emprunts auprès de BNP Paribas Fortis). Il s'agit de l'endettement structurel de Solvac : soit un emprunt de 50 MEUR (échéance 2017 ; coût fixe de 3,85 %) et un emprunt de 60 MEUR refinancé à fin 2013 (échéance 2020 ; coût fixe de 3,20 %). Les intérêts sur les dettes à plus d'un an s'élèvent à 5 millions EUR pour l'exercice 2013.

**(3) Résultat net par action**

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont identiques. Le nombre de titres Solvac se monte à 15 267 881 actions à fin 2013 et à fin 2012.

**(4) Résultat global**

Les principaux mouvements sont liés à l'évaluation des obligations au titre de régimes à prestations définies conformément à IAS 19 révisé.

**(5) Variation du fonds de roulement**

Il s'agit principalement de l'augmentation de la créance sur Solvay (acompte sur exercice 2013).

**(6) Dettes financières à court terme**

Il s'agit d'un emprunt « Straight Loan » contracté le 24/12/2013 de 41 MEUR (échéance le 23/01/2014 ; coût fixe de 0,882 % l'an) permettant de financer le solde de dividende payé le 27 décembre 2013 et de rembourser le compte courant auprès de Solvay.

**(7) Dividende distribué**

Les dividendes distribués durant la période se montent à 72 millions EUR comprenant l'acompte de dividende 2013 payé le 26 septembre 2013 (42 millions EUR) et le solde de dividende 2013 payé le 27 décembre 2013 (30 millions EUR).

**(8) Créances court terme**

Il s'agit principalement de l'acompte de dividende à recevoir de Solvay.

**(9) Capitaux propres**

En 2013, le Groupe Solvac a décidé de modifier la méthode d'évaluation des obligations au titre de régimes à prestations définies (IAS19 révisé). Les capitaux propres ont été retraités depuis le 1/1/2012.

Les informations concernant le capital et les titres sont reprises dans les annexes aux comptes statutaires. Les fonds propres totaux à fin 2013 se montent à 2 389 millions EUR et comprennent des imputations directes en fonds propres positives de 363 millions EUR. Ces dernières proviennent principalement de l'émission hybride qui est qualifiée comme un instrument de capitaux propres conformément à IAS 32, des écarts de conversion et mises à valeur de marché des instruments financiers de Solvay.

**(10) Actions propres**

En 2013, Solvac n'a acquis aucune action propre en vue d'annulation.

**(11) Instruments financiers**

MILLIONS EUR	2012		2013	
	VALEUR COMPTABLE NETTE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE NETTE	JUSTE VALEUR
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat - lors de la comptabilisation initiale	0	0	0	0
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat - détenus à des fins de transaction	0	0	0	0
Placements détenus jusqu'à leur échéance	0	0	0	0
Prêts et créances (inclut la trésorerie et équivalents de trésorerie)	31	31	34	34
Actifs financiers disponibles à la vente	0	0	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat - lors de la comptabilisation initiale	0	0	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat - détenus à des fins de transaction	0	0	0	0
Passifs financiers évalués au coût amorti (dettes commerciales incluses)	160	173	154	159

Pour les prêts et créances, la valeur comptable est une bonne approximation de la juste valeur. En ce qui concerne les passifs financiers au coût amorti, la valeur nette comptable des dettes financières à long terme (110 millions EUR, voir note 2) est inférieure à leur juste valeur (estimée à 115 millions EUR). La juste valeur de l'endettement à taux fixe a été calculée selon la méthode « Discounted Cash Flow ». La valeur nette comptable des autres passifs financiers est une bonne approximation de leur juste valeur. Ainsi, les justes valeurs déterminées sont de niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

**(12) Relations avec les administrateurs de la société consolidante**

Rémunérations et pensions : les mandats d'administrateurs sont exercés à titre gratuit jusqu'en 2013.

Avances et crédits accordés par l'entreprise consolidante, par une entreprise filiale ou par une entreprise associée : le compte courant avec Solvay S.A. (solde nul à fin 2013) est rémunéré en faisant référence au taux de financement interne applicable au sein du Groupe Solvay (Euribor augmenté d'un spread).

**(13) Droits et engagements hors bilan**

Garanties réelles constituées par l'entreprise sur ses actifs propres : mise en gage de 1 463 416 titres Solvay en faveur de BNP Paribas Fortis pour un montant de 168 millions EUR.

**(14) Liste des sociétés consolidées**

Groupe Solvay mis en équivalence.

# Rapport du Commissaire

## à l'Assemblée Générale sur les états financiers consolidés clôturés le 31 décembre 2013

### Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les états financiers consolidés, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces états financiers consolidés comprennent le bilan consolidé clôturé le 31 décembre 2013, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives.

### Rapport sur les états financiers consolidés - Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés de Solvac SA (la « société ») et de ses filiales (conjointement le « groupe »), établis en conformité avec les normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards - IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne et les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Le total de l'actif mentionné dans le bilan consolidé s'élève à 2.550 millions EUR et le bénéfice consolidé (part du groupe) de l'exercice s'élève à 78 millions EUR.

#### *Responsabilité du conseil d'administration relative à l'établissement des états financiers consolidés*

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement d'états financiers consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

#### *Responsabilité du commissaire*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standard on Auditing - ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants repris et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du groupe relatif à l'établissement d'états financiers consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, et la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous avons obtenu des préposés du groupe et du conseil d'administration les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### *Opinion sans réserve*

A notre avis, les états financiers consolidés de Solvac SA donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2013, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

**Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

le conseil d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les états financiers consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les états financiers consolidés :

- Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés traite des informations requises par la loi, concorde avec les états financiers consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

*Diegem, le 25 février 2014*  
*Le commissaire*



*DELOITTE Reviseurs d'Entreprises*  
*SC s.f.d. SCRL*  
*Représentée par Eric Nys*